

Question présentée par le député :

M. Jean Sanchez

Date de dépôt : 8 juin 2015

Question écrite

Statistiques cantonales : qui ne répond pas ?

L'office des statistiques cantonales fournit des indicateurs extrêmement précieux, au public et notamment au Grand Conseil, concernant 21 domaines, comme : population, industrie, commerce et services, tourisme, transport, économie nationale et conjoncture, santé, situation économique et sociale de la population, etc.

En matière de statistiques, l'échantillonnage consiste à sélectionner des individus, des institutions ou des entreprises, par exemple, représentatifs et répondants à certains critères pour garantir la meilleure fiabilité possible des conclusions.

Donc, est-ce que toutes les entreprises, publiques ou privées, des institutions, subventionnées ou non, choisies comme étant représentatives par l'office des statistiques cantonales, répondent aux sollicitations de ce service ? Est-ce que des entreprises enfreignent la loi sur la statistique cantonale, à savoir l'obligation de fournir leurs données à l'autorité statistique (LStat, art. 14) ? Si oui, lesquelles ?

En effet, si certaines entreprises, ou institutions, représentatives, dans le canton de Genève, ne répondent pas à l'office des statistiques, cela pourrait avoir une influence sur les résultats et l'information devrait être publique.